

# **MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

## Référence unique du mandat : FR

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la régie de recettes de Tacoignières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la régie de recettes de Tacoignières.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

## **IDENTIFIANT CREANCIER SEPA**

FR

Désignation du titulaire du compte à débiter	
Nom, prénom :	.....
Adresse :	.....
Code postal :	.....
Ville :	.....
Pays :	.....

Désignation du créancier

---

Nom : **Régie de recettes de Tacoignières**

Adresse : **1 rue du Clos de l'Isle**

Code postal : **78910**

Ville : **Tacoignières**

Pays : **France**

## Désignation du compte à débiter

### Identification internationale (IBAN)

identification internationale de la banque BIC)

**Type de paiement :** Paiement récurrent/répétitif

Signé à : \_\_\_\_\_

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) :

Nom du tiers débiteur :

Nom/Prénom du/des enfant(s) :

## **JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la régie de recettes de Tacoignières. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la régie de recettes de Tacoignières.